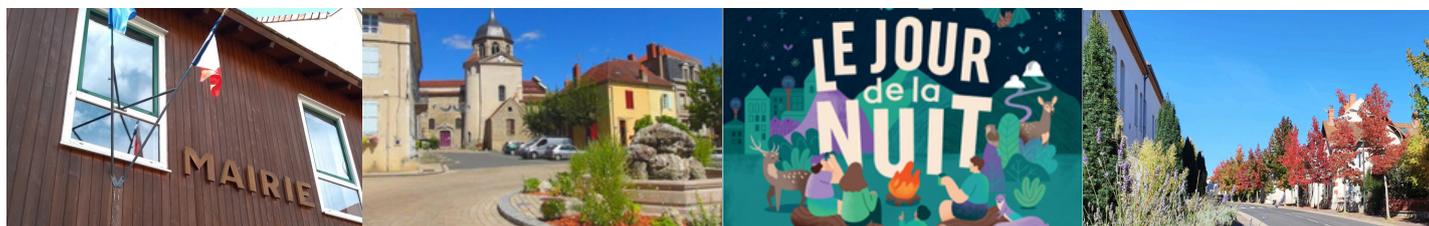




L'ÉCHO BELLENAVOIS



LE COVOITURAGE SUR LA COM'COM EST LANCÉ AVEC L'APPLI BLABLACAR DAILY



La Com'com soutient financièrement le développement du covoiturage sur notre territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien via l'application gratuite *BlaBlaCar Daily*.

Tous les trajets compris entre 2 km et 80 km, récurrents ou ponctuels, et qui ont pour point de départ et/ou point d'arrivée le territoire de la Com'com sont éligibles.

Ce partenariat permet des conditions avantageuses :

- Pour les passagers : 0,50 € le trajet au lieu de 2 €
- Pour le conducteur : il reçoit 2 € par trajet pour 1 passager (dont 1,50 € financé par la CCSPSL), puis 2 € de plus par passager supplémentaire.

Profitez de l'opération lancement : les trajets sont gratuits pour les passagers jusqu'au 15 octobre !

Une « garantie retour » est également prévue : si un chauffeur annule un trajet retour, la garantie propose au passager une autre solution (retour avec un autre covoitreur ou en taxi, sans surcoût dans la limite de 50 € par trajet).

Cette aide est financée par la Communauté de communes pour assurer un revenu attractif au conducteur. Le conducteur peut également, en plus des 2 € par trajet et par passager, bénéficier de la prime Covoiturage de 100 € mise en place par l'Etat. Ainsi, il recevra une prime de 25 € dès le premier trajet, complétée de 75 € au bout de 10 trajets effectués en covoiturage.

Plus d'infos :

Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne au 04.70.47.67.20. (demander service Mobilités) ou mobilites@ccpspl.fr

UTILISATION DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE

Cette salle entièrement rénovée va permettre d'accueillir des manifestations très variées. Elle est équipée, en option de base, d'un bar avec frigo et d'un lave-verre. L'office, équipé de chauffe-plat, plaque vitrocéramique, frigo, congélateur, lave-vaisselle et évier, permet de préparer et/ou de réchauffer des repas.

Les options audio-vidéo (sono, vidéoprojecteur qualité cinéma, écran 3mX4m, éclairages modulables de scène) permettront d'accueillir aussi bien des concerts que des séances de cinéma, de théâtre et spectacles en tout genre.

Il reste quelques équipements à compléter (vaisselle) et l'ensemble sera opérationnel après **l'inauguration officielle à laquelle vous êtes chaleureusement conviés vendredi 4 octobre 14h45.**

Concernant les tarifs d'utilisation, l'équipe municipale a souhaité privilégier les associations bellenavoises en leur offrant une utilisation gratuite par an, et au-delà, un tarif préférentiel. Les réservations se font en mairie.

AGRANDISSEMENT DES TAVAILLONS DE L'ALLIER : POSE DE LA PREMIERE PIERRE

Pour permettre une augmentation de la capacité d'accueil et de formation des salariés en insertion au *Tavaillon de l'Allier* et une augmentation de la production de tuiles de bois, la Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne porte et finance le projet du triplement du bâtiment actuel.

Le 12 septembre dernier, la Com'Com, la Commune de Bellenaves et *Le Tavaillon de l'Allier* recevaient une centaine d'invités afin d'officialiser les travaux d'extension de l'entreprise d'insertion et leur financement.

Christian Glodt, premier président de l'association, a retracé brièvement l'historique de cette première décennie du *Tavaillon de l'Allier* avec les grandes étapes de son développement et son installation sur notre territoire comme un partenaire, devenu indiscutable.

La pose de cette première pierre a été réalisée collectivement par Madame Pascale Trimbach Préfet de l'Allier, Claude Riboulet Président du Conseil Départemental, Véronique Pouzadoux Présidente de la Com'com, Nicole Hauchart Maire de Bellenaves, les élus locaux présents, Pierre Picard Président du *Tavaillon de l'Allier* et Christian Glodt. La fin des travaux de l'atelier est prévue pour juin 2025.

Jean-Louis Joly,
Directeur Les tavaillons de l'Allier

*De gauche à droite :
Claude Riboulet, Pascale Trimbach,
Pierre Picard, Nicole Hauchart,
Jean-Louis Joly, Véronique Pouzadoux.*



En bref

LOGEMENT DISPONIBLE

T4 - 81 m2 rue Bertin

L'appartement au premier étage au-dessus du Point Info Tourisme a été rénové : isolation, huisseries extérieures, chauffage PAC. Il comprend un séjour cuisine, 3 chambres, salle d'eau.

Au 1er étage avec entrée privative. Loyer 480 € + 20 € de charge / mois.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie : 04 70 58 30 32.



LES NOUVELLES PROCÉDURES DE RECOUVREMENT DES TITRES DE PAIEMENT

Une nouvelle législation de 2023 entre en vigueur à la Direction départementale des finances publiques (DDFIP). Tout non paiement est immédiatement transmis à un groupement de commissaires de justices qui met en oeuvre la récupération des non payés.

"L'esprit" est louable car la loi garantit ainsi une meilleure rentrée des sommes dues par les particuliers. Mais parfois, le traitement informatique "ne fait pas de cadeau" !

Afin de suivre au mieux cette nouvelle organisation, la Commune vient de signer une Charte partenariale avec la DDFIP. L'objectif est de suivre et traiter ensemble les situations de contentieux.

Afin d'éviter tout souci, nous rappelons que toute difficulté de paiement doit être signalée au plus tôt auprès de la Trésorerie de Gannat. Le prélèvement automatique est à privilégier.

TRAVAUX DE L'ÉTÉ

Economie d'énergie

Patrice Lartigaud et Alain Pouillen, élus, ont remplacé les 8 projecteurs du terrain stabilisé (derrière la chaufferie biomasse), pour un éclairage LED 10 fois plus économe. Ils ont aussi résolu le problème d'étanchéité à l'entrée du centre omnisports.



ÉCOLE PRIMAIRE

PROJET DE RÉNOVATION, OÙ EN EST-ON ?

En 2023, l'architecte de l'Agence technique départementale (ATDA) venait visiter l'établissement et validait l'orientation réhabilitation (et non reconstruction) de notre école primaire Félicien Barthoux.

Une deuxième rencontre a eu lieu fin août 2024. Le plan d'actions est esquissé. L'agence nous aidera ensuite à monter un plan pluri annuel d'investissement. On parle de plus de 2 millions d'euros de travaux...

La première étape passe par une étude énergétique. Elle est nécessaire pour obtenir ensuite les aides de l'Etat et du Département pour le financement du projet. Les appels d'offre sont lancés. A suivre !

CANTINE : API, NOUVEAU FOURNISSEUR DES REPAS

Nous espérons que les vacances se sont bien passées, ainsi que la rentrée et souhaitons la bienvenue aux nouveaux petits et grands élèves !

Suite à plusieurs plaintes de parents d'élèves et d'enfants au sujet des repas livrés par l'ancien prestataire, la municipalité de Bellenaves a décidé de se tourner vers la société Api, basée à Lempdes. En effet, nous avons eu des échanges au début du covid mais n'avions pas donné suite car la société éprouvait quelques difficultés à l'époque, comme beaucoup d'autres. Cependant le concept nous avait plu : une société familiale, du frais, beaucoup de bio, aussi local que possible, et qui respecte les règles Egalim. Une diététicienne suit les menus chaque jour puisqu'elle est employée par la société à temps plein.

Exemples de menu :

Betteraves bio à la framboise, quenelle nature sauce aurore, riz bio pilaf, cantal AOP, fruit de saison

Salade pépinettes au basilic, rôti de porc à l'ancienne, carottes persillées, tomme grise, fruit de saison

Le bio représente une part plus importante qu'auparavant et ces produits sont présents dans la plupart des repas.

Il y a aussi des petits gâteaux de temps-en-temps, des burgers, tout fait maison. Les enfants aiment leurs menus, les ATSEM et le personnel de cantine aussi. Ces derniers ont les mêmes repas que les enfants ce qui permet de vérifier la qualité (voir page 4).

Nos échanges avec API sont clairs, transparents. Il est possible de vérifier d'où vient chaque produit. Toutes les règles d'hygiène et de sécurité sont observées à la lettre et contrôlées régulièrement.

De plus, les prix sont un peu moins chers que ceux de la société précédente. Il y a quand même un reste à charge pour la municipalité.

**Nous proposons aux familles qui le souhaitent une réunion d'information
JEUDI 3 OCTOBRE à 18 heures à la cantine.**

SIESS : DEVENIR DE LA CHAUFFERIE BIOMASSE

Pour mieux appréhender l'avenir de la chaufferie biomasse desservant les gymnases, l'école, la cantine et le collège, le bureau du Syndicat intercommunal d'équipements scolaires et sportifs (SISS) a rencontré début septembre l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et le Syndicat départemental de l'énergie (SDE 03).

Partant du constat de l'augmentation régulière des charges d'exploitation, des frais de réparations liées principalement au surdimensionnement et au vieillissement du matériel, et des évolutions prévues sur la réglementation des émissions des chaudières bois, les deux organismes rencontrés ont préconisé l'élaboration d'un schéma directeur établissant un programme de renouvellement des installations et de leur financement. Cette étude sera intégralement prise en charge par l'ADEME et le SDE 03. Les conclusions sont attendues dans le courant de l'année 2025.

Le bureau du SISS remercie chaleureusement l'ADEME et le SDE pour l'intérêt porté aux installations de la commune.

LES IMPÔTS LOCAUX RESTENT INCHANGÉS DEPUIS 2020

En 2020, les taux communaux ont été augmentés pour rééquilibrer le budget communal déficitaire. Depuis, aucune hausse supplémentaire. La hausse constatée sur votre feuille d'imposition résulte des modifications des bases appliquées par l'Etat.

A savoir : L'Etat, pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur la résidence principale, retiendra cette année 98 975 euros à la commune sur le produit de la taxe foncière que nous aurions pourtant dû recevoir.

"Salle socioculturelle" est le nouveau nom pour la salle des fêtes !

A VOTRE AGENDA !



EXPOS AU POINT INFO TOURISME

Du 2 au 30 octobre
"Nature et beauté". Expo photos de Thierry BYS et sculptures céramique raku de Patrick LANCEREAU.

Du 6 au 29 novembre.
Expo TALENTS D'ICI Spéciale "Fabrication bois", ouverte à tous les talents sur demande.



INAUGURATION OFFICIELLE DE LA SALLE SOCIOCULTURELLE ET DU POINT INFO TOURISME

VENDREDI 4 OCTOBRE À 15H



LE JOUR DE LA NUIT

Eteignons les lumières, rallumons les étoiles !
VENDREDI 11 OCTOBRE À 20H
Soirée observation des étoiles avec l'asso ASNA. Ancien stade de foot. Repli salle socioculturelle en cas de pluie. Sur inscription au PIT au 04 70 58 39 75 - Max. 30 pers. Gratuit - Offert par votre Commune.



BOURSE AUX JOUETS

DIM. 13 OCTOBRE DE 10H À 17H
Ancien gymnase. Inscription au 06.08.75.74.50.
Démonstration de danse à 15h.
Org. par Les Libellules.



COACHING "CV ET ENTRETIEN D'EMBAUCHE"

MERCREDI 23 OCTOBRE DE 9H À 12H
Salle ancienne mairie. Voir encadré page 4.
Inscription au 07.64.55.45.89.
Org. par Virginie Mailé, coach professionnelle.



FÊTE D'HALLOWEEN

JEUDI 31 OCTOBRE À PARTIR DE 15H
Salle socioculturelle.
Org. par l'APE.



BELLENAVES EN BAROQUE

CONCERTS LES SAMEDI 26 OCTOBRE À 19H ET DIMANCHE 27 OCTOBRE À 15H
à l'église Saint-Martin
Participation libre. Org. par Le Collectif.



TROC / DON DE PLANTES

SAMEDI 2 NOVEMBRE
Salle socioculturelle
9h - 10h30 : troc entre exposants (ne venez pas les mains vides)
10h30 - 12h30 : don.
Org. par le Collectif.



LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

BADMINTON

Mardi 20h30 - 22h30
Vendredi 19h30 - 21h30
au Centre omnisports
Contact : 06 30 00 53 78

GYM DOUCE D'INSPIRATION TAÏ CHI

Lundi de 18h30 à 19h30 à la MSSE.
Contact : 06 75 45 17 96

LES LIBELULES

Danse enfants

mercredi 17h30 - 18h15 (4/7 ans)
Vendredi 17h15 - 18h15 (8/10 ans)
Vendredi 18h15 - 19h15 (11/13 ans)
Vendredi 19h15 - 20h (14 ans et +)

Gym adultes

Lundi 17h15 - 18h15 gym douce
Lundi 18h30 - 19h30 gym tonic

Renforcement musculaire

Jeudi 18h30 - 19-30

Salle des assos.

Contact : 06 58 93 74 22

SPORT OPTIMUM

Activités physiques Enfants

Samedi 9h15 - 10h

Préparation physique et self-défense

Samedi 10h15 - 11h

Terrain synthétique ou centre omnisports.

Contact : 06 07 64 99 76

ET AUSSI

Aquagym (reprise mai 2025), **Danse créative impro, chorés, flashmob** (via Le Collectif), **Chorale** (reprise 7 novembre 2024 - via Le Collectif), **Pétanque**, Destination **Théâtre, Pilates**, **Sortie éducation à l'environnement en forêt** avec **Lézard Vert**, **Tennis** avec le **TC Ebreuil**, Randonnée des Colettes, asso du Musée automobile de Bellenaves.

LE MOBILI'DÔME DU 7 AU 11 OCTOBRE POUR UN HABITAT ÉCONOME ET FONCTIONNEL

Le Mobili'Dôme vous accompagne pour apporter des réponses à vos besoins en économies d'énergie, adaptation et maintien à domicile, travaux d'amélioration de l'habitat.



TOUT SAVOIR SUR

L'AMÉLIORATION DE VOTRE LOGEMENT

le Mobili'Dôme vient à votre rencontre

Bellenaves - Place de la Mairie

Du lundi 07 au vendredi 11 octobre

Horaires en dehors des ateliers : 09h30 - 12h30 / 13h30 - 16h



Pour plus d'informations et vous inscrire aux ateliers, contactez le 07.60.21.72.98

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
13h30 : OUVERTURE	11h - 12h : animation sur la performance thermique du bâti	Matin : permanence ergothérapeute Merci Julie : conseils sur l'adaptation du logement et les aides techniques	Matin : accueil libre	Matin : informations France Renov' Allier : conseils pour les travaux de rénovations énergétiques et les aides financières
13h30 - 18h : accueil libre	Après-midi : accueil libre	14h - 15h : atelier pour économiser les énergies : les écogestes	14h - 15h : animation sur la qualité de l'air et l'entretien des ventilations	12h30 : FERMETURE

En bref

DONS

Le fusil du premier garde-champêtre

Nous remercions vivement François Laplanche qui est venu offrir en mairie le fusil ayant appartenu à son père, Alphonse Laplanche, dernier garde-champêtre de 1934 à 1962 à Bellenaves. Lui-même le détenait de Jean-Baptiste Brelurut garde champêtre qui a démissionné en 1934. Ce fusil à baïonnette remonte à la fin du XIXe siècle ! Nous recherchons le meilleur endroit pour l'exposer.

Un défibrillateur

Un grand merci à Pippa et Nick MacIntosh pour le don de ce défibrillateur qui sera installé prochainement en mairie.



En bref

UNE NOUVELLE ENTREPRISE

Installée à Bellenaves, Virginie Mailé est passionnée par les parcours professionnels et accompagne les transitions professionnelles depuis 2006.

Elle s'est diversifiée en devenant **coach professionnelle** en psychologie positive, formatrice en techniques de recherche d'emploi et spécialiste du bilan de compétences.

La mission de Virginie est d'accompagner ses clients avec bienveillance et empathie, en valorisant le partage et la coopération. Pour elle, un nouveau regard sur sa vie, accompagné d'actions alignées, est essentiel à la réussite. Elle aime transmettre ses connaissances en matière d'emploi et de carrière, permettant à chacun d'être autonome dans ses choix professionnels.

Vous êtes en recherche d'emploi ? en quête d'une nouvelle orientation professionnelle ?

Virginie propose aux Bellenavois.es une **SESSION DECOUVERTE OFFERTE** **mercredi 23 octobre 2024 de 9h à 12h,** **salle de l'ancienne mairie :** **"le CV et les candidatures"**

Regardons de façon personnalisée votre CV actuel, trouvons des axes d'amélioration + conseils pour la recherche d'emploi (organisation stratégie, préparation aux entretiens).



Inscrivez-vous gratuitement à cette session découverte auprès de Virginie Mailé.
Tél. 07 64 55 45 89

ÉTAT CIVIL

Naissances



VUILLIER Baptiste 07-09-2024

Décès

Adrienne DUPONT, 14/07/2024

Jean BOYET, 04/08/2024

Madeleine AUFAURE, 18/08/2024



Pacs

ROUGERON Eva et ALISSANT Benjamin
le 27/08/2024

Directrice de publication :

Nicole HAUCHART

Comité de rédaction : Stéphanie Bruzzese, Hugues de Collason, Corine Ryan-Schubert, Pascale Zolotoff

QUE FONT LES AGENTS ? ÉPISODE 3 : UNE JOURNÉE À L'ÉCOLE



À l'école, nos agents sont au nombre de 4 :

- Cathy SOUPIZET, agent depuis 1992
- Christelle JAYET, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem), agent depuis 1999
- Julie DUMONT, Atsem, agent depuis 2021
- Léa GODARD, agent depuis septembre 2024 - 12h / semaine (+ en emploi civique médiathèque - résidence autonomie depuis février 2024)

Effectif maternelle : 20 PS/MS ; 20 GS/CP - Effectif total de l'école : 113.

Dès 8h00, Julie et Christelle vont chercher les enfants à l'arrivée des bus qui arrivent les uns après les autres entre 8h et 8h25. Julie "remonte" avec les premiers arrivés et se tient prête à accueillir les petites (PS) et moyennes sections (MS) dès 8h20. Un temps important pour réconforter les plus petits et les aider au passage aux toilettes si besoin. Christelle remonte à 8h25 avec les derniers arrivés en bus, prête à accueillir les grandes sections (GS) et CP de Mme Sac.

Julie et Christelle, Atsem, travaillent en appui à l'enseignant référent qui donne les consignes de préparation des ateliers. Elles font partie de l'équipe éducative et sont conviées aux conseils d'école. Les Atsem préparent le matériel nécessaire, mettent en place l'atelier puis l'animent. Julie, par exemple, fait tourner 2 groupes sur les ateliers le matin, puis range et nettoie le matériel.

De 11h30 à midi, Julie et Christelle ont une courte pause déjeuner.

À la cantine, Cathy aura déjà récupéré les fiches des effectifs auprès des classes (90 enfants mangent régulièrement), réchauffé les plats dans l'étuve et mis le couvert pour les 2 services. Pendant le premier service réservé aux Maternelles et CP, Léa et Cathy surveillent les CE1 CE2 CM1 et CM2 dans la cour. Julie et Christelle s'occupent des petits : passage aux toilettes, puis les faire manger. Elles amènent les plats chauds sur le charriot, et servent chaque enfant à sa table. Un deuxième passage amène fromage et dessert.

Pour éviter le gâchis alimentaire, les quantités sont adaptées à l'appétit des enfants, au "j'aime" ou "j'aime pas trop". Le personnel nous confirme que la qualité a réellement augmenté depuis le nouveau fournisseur API (voir page 2), et l'ajustement des quantités est plus précis. Résultat, "on n'a en moyenne plus que 4 kg de déchets à déplorer contre 12 kg antérieurement".

Julie et Christelle vont ensuite surveiller les petits dans la cour, pendant que le 2e service commence à la cantine. Léa et Cathy prennent alors le relais pour les plus grands en leur servant les repas. Puis elles s'occupent du rangement, de la vaisselle, de la désinfection de toutes les surfaces jusqu'à 16 heures.

Christelle et Julie sont retournées dans leur classe respective dès 13h30. L'après-midi, Christelle veille au temps calme et s'est récemment formée à la relaxation pour mieux accompagner ce temps de détente. Elle travaille ensuite sur des ateliers "Arts visuels" ou "Découverte du monde" avec les GS et CP. Julie installe les PS à la sieste et anime des ateliers ou des jeux pour les MS et PS qui ne dorment pas.

À 16 heures, l'école est finie pour les enfants, mais pas encore pour l'équipe du personnel. Christelle et Julie rangent et commencent le nettoyage de leur classe, puis rejoignent Cathy et Stéphanie Olivier* pour surveiller les enfants qui vont en garderie, dans le bâtiment jouxtant l'école ; ils sont environ 45.

À 17 heures, Christelle, accompagnée de Julie ou Cathy, emmène à l'arrêt de bus les enfants qui prennent le transport scolaire. Là, Christelle termine sa journée. Julie continue encore 3/4 d'heures pour terminer le ménage des deux classes de maternelle. Cathy s'occupe du ménage des classes de l'école primaire et termine sa journée à 18h30.

*Stéphanie Olivier est agent communale basée principalement sur la gestion et le ménage du centre omnisports. Sa seconde mission en garderie périscolaire est sous la responsabilité de l'Association Viva Sioule.